



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5112-5975
Télécopieur : (514) 5112-3435

Conseil d'établissement École Saint-Zotique Procès-verbal du mercredi 25 septembre 2013

Étaient présents :

Alain Provost	Directeur d'école
Marie-Claude Côté	Enseignante
Yves Germain	Enseignant
Philippe Tétreau	Enseignant
Damaris Ayong	Parent
Anne-Marie Émond	Parent
Sophie Boucher	Parent
Christopher Hall	Parent
Julie Sauvageau	Parent
Rachel Demers	Service de Garde
Barbara Brisson	Secrétaire

Étaient absents :

Aucun absent

1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Monsieur Yves Germain propose d'adopter la résolution **CÉ-2013-09-25-114**. La résolution stipule ce qui suit : «Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé».

La résolution **CÉ-2013-09-25-114** est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination d'une secrétaire

Marie-Claude Côté propose d'être secrétaire pour l'année scolaire 2013-2014.

Accepté à l'unanimité.



3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)

Il y a quorum pour tenir la réunion.

4. Présentation des membres du CÉ

5. Nomination des officiers (art. 42, 56, 60, LIP)

Madame Ayong se propose.

Madame Émond se propose.

2 votes pour Madame Émond

5 votes pour Madame Ayong

Madame Ayong est élue à la majorité.

M. Hall se propose comme substitut.

Représentante au comité central de parents : Madame Émond a été élue lors de l'assemblée générale de parents.

Représentant de la communauté

Julie Mercure, représentante de La Source a proposé sa candidature.

Accepté à l'unanimité

6. Mot de la présidente

Madame Ayong remercie le CÉ de l'avoir réélue.

7. Déclaration d'intérêts (art. 70, LIP)

Personne de déclare de conflits d'intérêts.



8. Règles de régie interne (art. 67, LIP) doc.

Aucune modification n'est apportée au document.

9. Budget annuel de fonctionnement du CÉ (art. 66, LIP)

Le budget de fonctionnement pour l'année scolaire 2013-2014 est de 400\$.

10. Calendrier des rencontres du CÉ 2013-2014 (art. 67, LIP) doc

Le calendrier proposé est accepté.

11. Suivi au procès-verbal du 12 juin 2013

4. Projet « Bien dans mes Baskets »

Une rencontre avec M. Luc Therrien coordonnateur du projet Sud-Ouest et aura lieu le jeudi le 26 septembre

Remplacé janvier 2013 par janvier 2014.

Madame Julie Mercure a envoyé un message à ajouter au procès-verbal de juin concernant ce point qui se lit comme suit :

« J'aimerais que l'on ajoute que La Source a émis un commentaire sur la préoccupations commune du message que l'on veut envoyer face à la persévérance scolaire et que La Source, en tant que partenaire de la communauté, est fort intéressée à prendre part dans les discussions concernant ce projet. Il serait intéressant de vérifier le potentiel d'amalgamer les 2 services, soit les devoirs et leçons avec le basket pour créer un tout cohérent dans le message que l'on envoie aux jeunes. »

Remplacé le point 4. Suivi du procès-verbal du 22 mai par le point 5.

La CSDM reviendra sur la coupure de 20% en orthopédagogie après le 30 septembre 2013.

8. Mot du directeur

La réfection des murs extérieurs est inscrite au plan d'entretien des bâtiments. Cela devrait être fait d'ici 2 ans.

9. Les dossiers des parents n'ayant pas payé les frais scolaires ont été envoyés au service juridique de la CSDM.



12. Approbation du procès-verbal du CÉ du 12 juin 2013 (art. 69, LIP) doc.

M. Germain propose l'adoption du procès-verbal. CÉ-2013-09-25-115

Adopté à l'unanimité

13. Mot de la direction

La direction tient à remercier les membres du CÉ pour leur implication.
Il rappelle que le rôle des membres est de défendre les droits du plus grand nombre d'élèves.
Il remercie les parents bénévoles pour leur implication lors de la fête d'accueil.
Début du lait école 30 septembre 2014.
Début des collations : 15 octobre 2013.
Il informe que l'équipe-école met en place le nouveau plan de réussite. Celui-ci cible particulièrement l'enseignement explicite des stratégies de lecture.

14. Approbation de sorties éducatives (art. 87, LIP)

- Le 3^e cycle veut aller cross-country le 10 octobre 2013. Le montant de 75\$ d'inscription serait couvert par l'école.

Mme Sauvageau propose l'adoption de la sortie. CÉ-2013-09-25-116

Approuvé à l'unanimité

- Les enseignants du préscolaire au 2^e cycle proposent une sortie plein air, le 11 juin 2014, à la colonie de vacances Les grèves de Contrecoeur. Le montant de 20\$ par enfant inclus les 13 \$ pour le camp et les frais de transport.

Mme Boucher propose l'adoption de la sortie. CÉ-2013-09-25-117

Approuvé à l'unanimité.

15. Approbation de transferts de fonds (art. 94, LIP)

Le CÉ approuve le transfert de 6 639\$ du fonds 4 au fonds 9 pour le paiement des uniformes.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5112-5975
Télécopieur : (514) 5112-3435

M. Hall propose l'approbation de la résolution CÉ-2013-09-25-118

Approuvé à l'unanimité.

Le CÉ approuve le transfert de 7599,85\$ du fonds 4 au fonds 9 pour le paiement des uniformes pour l'année scolaire 2013-2014. Résolution CÉ-2013-09-25-119.

Approuvé à l'unanimité.

16. Mot des représentants du personnel enseignant

M. Germain remercie les parents pour leur implication lors de la fête d'accueil.

M. Germain remercie la Fondation de l'école St-Zotique pour les dons d'uniformes usagés pour les parents dans le besoin lors de l'assemblée générale tenue en septembre.

17. Mot de la représentante du personnel de soutien

Madame Brisson sera la suppléante de Madame Christiane Isabelle jusqu'à son retour. Elle remercie les parents pour leur implication.

Madame Brisson étant suppléante pour un temps illimité, M. Hall propose que le CÉ envoie une lettre à la commissaire soulignant l'absurdité de la situation où l'école doit payer pour le remplacement de la secrétaire.

Approuvé à l'unanimité

18. Mot de la représentante du personnel du service de garde

Madame Rachel Demers remercie les parents pour la fête de la rentrée.

Elle est heureuse d'annoncer que ce sont les mêmes éducatrices que l'an passé. Cela assure la stabilité au service de garde.

Elle souligne que le service de garde et le service de diner sont complets pour l'année scolaires 2013-2014, il y a même une liste d'attente. La clientèle est en augmentation depuis 2 ans.

Les dossiers des parents n'ayant pas payés les frais du service de garde ont été envoyés au contentieux. Les enfants ne pourront pas fréquenter le service tant que ces montants ne seront pas payés.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 5112-5975
Télécopieur : (514) 5112-3435

Madame Demers dépose le calendrier des activités lors des journées pédagogiques. Elle propose une nouvelle façon de charger les frais du service de garde lors des journées pédagogiques. Elle voudrait implanter un système de frais égaux pour chaque journée coûte 20\$, peu importe l'activité proposée cette journée-là. De cette façon, elle veut éviter des frais trop élevés pour les parents. Certains membres remettent en question cette façon de faire, ils craignent un déficit à la fin de l'année.

La proposition est retournée à l'administration.

Une sortie au verger Cultiv'art à Oka est proposée par Madame Demers pour la journée pédagogique du 7 octobre.

Approuvé à l'unanimité.

19. Mot de la représentante de la communauté

Aucun membre de la communauté n'est présent.

20. Varia

Aucun point n'a été ajouté à varia.

21. Levée de l'assemblée

M. Germain propose la levée de l'assemblée à 20 h 20.

Approuvé à l'unanimité.

Approuvé à la séance du conseil d'établissement du 19 novembre 2013.

Le directeur,

La présidente,

Alain Provost

Damaris Ayong